

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance en date du 4 février 2016

Sous la présidence de Mme le Doyen Nathalie Albert-Moretti

CONSEIL PLENIER

Présents :

M. Daniel Mirza ; M. Pierre-Yves Monjal ; M. Philippe Touron ; M. Julien Bourdoiseau ; Mme Isabelle Calmé ; Mme Christine Fauvelle-Aymar ; Mme Marie-Laure Gély ; Mme Charlotte Leforestier ; Mme Corinne Manson ; M. Arnaud Rivière ; M. Jean-Louis Yengué ; Mme Carole Le Brun ; M. Fabrice Normand ; M. Hicham Ngassi-Saqout ; Mme Océane Libreau ; Mme Agathe Dougniaux ; Mme Alina Valentina Réunif ; M. Gaëtan Mellinger.

Procurations :

Mme Véronique Des Garets a donné procuration à M. Philippe Touron ; M. Hadi Slim a donné procuration à M. Daniel Mirza ; Mme Véronique Picard a donné procuration à Mme Carole Le Brun ; Mme Léa Guyon a donné procuration à M. Hicham Ngassi-Saqout ; M. Abed Bendjador a donné procuration à Mme Nathalie Albert.

Excusés :

Mme Catherine de Colbert.

Participaient à titre consultatif :

M. Eric Blin ; M. Martin Oudin ; M. Eric-Alain Zoukous ; M. Jérôme Barrère.

1. Approbation du procès-verbal du conseil de faculté de la séance du 19 novembre 2015

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations générales

Information/orientation

Mme le Doyen rappelle que la journée portes ouvertes, qui aura lieu le samedi 5 mars, sera aussi l'occasion de faire la promotion des masters en plus de celle des licences. A propos de la participation à ces manifestations, Mme le Doyen déplore fermement le peu d'enseignants-chercheurs en droit présents au salon d'information de Rochepinard qui s'est tenu les 15 et 16 janvier derniers.

Elections aux conseils centraux

Les élections aux conseils centraux se dérouleront les 7 et 8 mars pour les étudiants et le 17 mars pour les personnels. S'agissant de ce dernier scrutin, la date limite de dépôt des listes est fixée au 8 décembre. Un e-mail informant des dates des réunions publiques des candidats a été adressé à l'ensemble des personnels.

Sélection en master 2

Mme le Doyen informe le conseil de l'avis du Conseil d'Etat rendu suite à plusieurs recours d'étudiants déboutés en master 2. Comme cela été pressenti, le Conseil d'Etat a considéré qu'en l'état actuel de la législation, la sélection à l'entrée des masters (première ou deuxième année) est illégale. En effet, l'article L 612-1 du code de l'éducation prévoit la possibilité de sélectionner à l'entrée du master 2 sous réserve que les diplômes en cause soient limitativement énumérés dans un décret. Or, ce décret n'a jamais été édicté. Il semblerait que le ministère prépare un texte interprétant l'avis du Conseil d'Etat comme instaurant un droit à s'inscrire en master 2, mais pas obligatoirement dans le master 2 de son choix. Il convient d'attendre la proposition de décret du ministère qui doit être examinée par le CNESER le 18 avril prochain.

3. Subventions aux associations étudiantes

M. Eric Blin, assesseur à la vie étudiante, rappelle la procédure d'attribution des subventions qui a fait l'objet d'une refonte l'an dernier à la demande des étudiants élus.

29 dossiers ont été déposés cette année, soit presque une dizaine de moins que les précédentes années. **M. Eric Blin** ne s'explique pas cette baisse, sauf à considérer que le nouveau formulaire unique des demandes de subventions mis en place par l'université ait engendré de la confusion.

Etant donné que les demandes sont moindres, il est proposé d'augmenter le montant des subventions de 50€, soit 350€ pour un projet d'association de filière, 250€ pour un projet d'association de master (300€ si 1 seul projet est déposé par la même association de master).

La commission a examiné les dossiers et propose d'en refuser 4 qui ne répondent pas aux critères : une subvention pour un concert, une conférence (incombe aux équipes de recherche) et 2 projets d'une association, certes étudiante, mais dont l'objet est sans lien avec la faculté ou l'université. Enfin, 2 dossiers font l'objet d'une réserve : pour le premier, il manque la désignation de l'accompagnant enseignant, pour le second, la subvention sera versée après la manifestation.

Cette proposition de subvention est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Contrat d'établissement 2018-2022 – offre de formation

Il s'agit de faire le point sur l'avancement des réflexions dans le cadre de la préparation de l'offre de formation.

Autoévaluation

Mme Christine Fauvelle-Aymar, assesseure à la pédagogie, apporte quelques précisions suite aux éléments communiqués lors de la dernière CFVU :

- l'autoévaluation doit être renseignée sur le document interne à l'université et non sur celui de l'HCERES ;
- l'autoévaluation se fait au niveau de la spécialité et non de la mention ;
- les dossiers d'autoévaluation, licences et masters, doivent lui être transmis pour le 8 mars.

Projet

Mme le Doyen fait état des différentes réunions disciplinaires mises en place qui permettent d'avancer sur la construction de la prochaine offre de formation, dans le cadre des principes arrêtés précédemment (notamment le système majeures/mineures en licence).

Pour terminer, **Mme le Doyen** souhaite évoquer un projet porté par le Recteur consistant à envisager la faisabilité éventuelle de la création d'une école publique de management à l'échelle académique. Mme le recteur estime, compte tenu de la situation de l'ESCEM et de la fuite des bacheliers hors de la région, qu'une structure à définir, type école publique de management, faisant participer les universités d'Orléans et de Tours via leur IAE pourrait être envisagée. Une lettre de mission, signée des deux présidents d'université, devrait être adressée à la DGESIP pour qu'un chargé de mission soit nommé pour esquisser un projet.

Ce point entraîne une discussion au sein du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Fait à Tours, le 11 avril 2016

Le Doyen,

Nathalie Albert-Mazzetti.



2016
Demandes de subventions des associations

Nom de l'association

Projet

Somme accordée

ASSOCIATIONS DE FILIÈRES

1	ATED	Visite de l'Assemblée Nationale. Participation à un débat parlementaire 26 janvier. Ouvert à tous Accompagnateur : J. Rossetto	288 €
2	ATED	10 ans du Gala Droit 1 avril; Espace Noboyushi, St-Antoine-du-Rocher Professionnels + étudiants	950 €
3	ATED	Rencontre juridique ("café juridique") Café de l'Univers en partenariat avec le Barreau de Tours Thème : La laïcité (février)	300 €
4	Confluence	Cafés géographiques (Centre social du Sanitas) 6 par an. Cette année : Nos voisins les gens du voyage; Nourrir la planète; Quelles actions locales pour l'enjeu climatique; Moyen-Orient : Les Kurdes dans la tourmente...	350 €
5	Promo AES	Sortie culturelle à Paris (23 février) Visite Conseil Constitutionnel + catacombes Ouvert à tous les étudiants de licence AES	350 € sous réserve
6	Promo AES	Annuaire des Anciens de la filière AES Objet de la subvention : Financement de l'hébergement internet	250 €
7	Promo AES	Organisation d'un concert faisant intervenir des artistes locaux Lieu : "Winchester bar" (rue du commerce) Objet de la subvention : Location d'un matériel scénique + nourriture	NON

M1

8	AJPT (juristes publicistes) M1 Dt public	Participation au Concours de plaidoirie Habeas Corpus Cour d'Appel de Lyon, 11-15 avril	250 €
9	AJPT (juristes publicistes) M1 Dt public	Participation au Concours de plaidoirie René Cassin Strasbourg, CEDH, 30 mars-1 avril	250 €
10	Asso IAE Tours LSG-M1	Nuit du court métrage	250 €
11	Asso IAE Tours LSG-M1	IAE Pro Organisation d'un stage dating + autres événements Objet de la subvention : Rémunération des intervenants	250 €
12	Asso IAE Tours LSG-M1	Objectif IAE Promotion de l'IAE (tables rondes, participation, forums, salons)	250 €
13	Asso IAE Tours LSG-M1	Les Olympiades de Gestion (10-12 mars) Concours national du réseau IAE. 11 édition à Tours 100 à 200 étudiants des IAE de France	450 € sous réserve
14	Biolaw M1 Biotech	Visite de l'Office Européen des Brevets (La Haye) Accompagnateur : F. Labelle-Pichevin	350 €

M2

15	Vertige M2 ETP	Voyage d'études en Albanie et au Montenegro Accompagnateurs : J-L Yengué et L. Groleau	350 €
16	M2 PGI	Jeux olympiques juridiques (chamboul code, quiz juridique) Promotion du diplôme 5 mars. Ouvert à tous les étudiants de droit	240 €

17	CLAM <i>M2 Adm. des Coll. Loc.</i>	Voyage pédagogique en Pologne (11-19 mars) 18 étudiants Accompagnateur : P. Baleynaud	350 €
18	ATECC <i>M2 Conseil & Contentieux</i>	Stylos à l'effigie du M2 CC et de l'Univ Promotion du diplôme	213 €
19	ATECC <i>M2 Conseil & Contentieux</i>	Concours Hermès (concours d'éloquence) Faculté, janvier-février	250 €
20	ATECC <i>M2 Conseil & Contentieux</i>	Participation au concours Georges Vedel (prix de la meilleure plaidoirie) organisé par le Conseil constitutionnel	250 €
21	ATECC <i>M2 Conseil & Contentieux</i>	Participation au concours médiation du CMAP (concours de médiation) 8 étudiants	250 €
22	ATJE <i>M2 Jursite Européen</i>	Visite des Institutions européennes (Bruxelles) 23 au 25 février 25 étudiants Accompagnateurs : M. Bianchi, M. Gipponi, M. Diez Para	250 €
23	JET <i>M2 Juriste d'entreprise</i>	Concours Maj'élan (concours plaidoirie)	250 €
24	JET <i>M2 Juriste d'entreprise</i>	Prix Francis Lefebvre Récompense les 3 meilleurs étudiants de L3 Droit et M1 Droit	250 €
25	JET <i>M2 Juriste d'entreprise</i>	Gala des anciens (20 mai)	250 €
26	JET <i>M2 Juriste d'entreprise</i>	Trophée du MAJE Tournoi sportif réunissant étudiants, enseignants et professionnels. Promotion du diplôme Lieu : gymnase du SUAPS	250 €
27	Ordonnance et prescription <i>M2 Droit de la santé</i>	Conférences sur le thème "Le patient détenu" 4 février. Lieu : faculté	NON
AUTRES			
28	AEVIVAL <i>Association des Étudiants Vietnam du Val de Loire</i>	Festival Bonjour printemps (Nouvel an vietnamien) Objet de la subvention : nourriture, location matériel	NON
29	AEVIVAL <i>Association des Étudiants Vietnam du Val de Loire</i>	Noël au Vietnam Objet de la subvention : nourriture, décoration,	NON